

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 21/12/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la Santé
2	LIBELLE DU POSTE : Chargé de prévention et promotion de la santé
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 PROGRAMME R.H : 97001 CODE POSTE : 3022 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PAPEETE - Immeuble Atitiafa, 56 rue du Commandant Destremeau.
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le Chargé de prévention et promotion de la santé a pour mission d'impulser et coordonner les actions de promotion de la santé au niveau local. Il participe à l'amélioration des soins de santé primaires (dans sa structure et sur l'ensemble du territoire) et participe notamment à la promotion des dispositifs de promotion de la santé
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef du bureau des programmes de santé
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Un poste téléphonique ; - Un poste informatique ; - Une adresse mail et une connexion Internet ; - Différents logiciels à usage professionnel.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Transversalité de la fonction et polyvalence, - Création de poste, marges de manœuvre importantes et d'innovation
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Identifier les principaux besoins et problématiques en matière de santé et contribuer à l'élaboration d'un diagnostic local de santé - Mobiliser et sensibiliser les acteurs locaux à la promotion de la santé et de la prévention - Contribuer à la création et au renforcement de partenariats en promotion de la santé et en prévention avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, les organismes de protection sociale, les associations, les organisations professionnelles, et les autres organismes - Apporter aux acteurs locaux une assistance technique pour l'élaboration et la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé et de prévention tenant compte des déterminants locaux - Participer à la mise en œuvre opérationnelle des programmes et actions de prévention et de promotion de la santé du pays - Participer, avec les autres acteurs locaux, à l'animation d'actions de prévention et de promotion de la santé de terrain - Promouvoir les recommandations de santé publique et renforcer les compétences psychosociales de la population - Déployer une démarche de santé communautaire en prévention et promotion de la santé en favorisant notamment la participation des usagers en lien avec les axes stratégiques définies préalablement - Réaliser un suivi et une évaluation des actions mises en œuvre de promotion de la santé et de prévention
14	ACTIVITES ANNEXES :

	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux processus d'évaluation de promotion de la santé de terrain (études épidémiologiques de terrain) - Collaborer au développement des stratégies et des actions territoriales de promotion de la santé - Participer à l'encadrement d'étudiants ou de stagiaires dans le domaine de la promotion de la santé - Animer une équipe / un réseau pluridisciplinaire
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Rédacteurs
16	SPECIALITE SOUHAITEE : Niveau Bac + 1 ou 2 ans de formation et/ou d'expérience dans le domaine de la santé publique, de la communication, de la gestion de projet ou du marketing.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissances du contexte local (dispositifs, réglementation, problématiques de santé...)		X	
	- Maîtrise du champ de la promotion de la santé et des concepts afférents	X		
	- Connaissance des différentes thématiques de santé : addictions, vie affective et sexuelle, alimentions, hygiène de vie...	X		
	- Compétences en gestion de projets		X	
	- Connaissances des techniques de communication et d'animation de groupe		X	
	- Connaissances de l'organisation du système de santé polynésien et des réseaux professionnels		X	
	- Connaissances spécifiques dans les domaines d'intervention de la promotion de la santé		X	
	- Capacités d'analyse et de synthèse		X	
	- Capacités communicationnelles (orales et rédactionnelles)		X	
	- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, power point, etc...)		X	
	- Sens des relations humaines, du contact et de l'écoute			X
	- Technique d'animation de réunion et d'atelier			X
	- Goût et capacités pour le travail en équipe			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation			X
	- Maîtrise de la langue tahitienne fortement recommandée	X		
	- Devoir de réserve			X
	- Discretion professionnelle, devoir de neutralité			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Bonne connaissance du secteur sanitaire polynésien
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : formation de mise à niveau et de préparation à l'emploi mise en place par la Direction de la Santé (contenu et nombre d'heures à définir) et accompagnement technique sur une durée de 6 mois à partir de la prise de poste
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	--

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :